

Les Directives de biosécurité de Tianjin pour l'élaboration de Codes de conduite à l'intention des scientifiques

Les progrès des sciences biologiques, une source de bien-être pour l'humanité, peuvent aussi être détournés, notamment pour l'élaboration et la prolifération d'armes biologiques. Pour promouvoir une culture de responsabilité et éviter ces détournements, tous les scientifiques, toutes les institutions de recherche et tous les gouvernements sont encouragés à incorporer des éléments des **Directives de biosécurité de Tianjin pour l'élaboration de Codes de conduite à l'intention des scientifiques** dans leurs pratiques, protocoles et règlements nationaux et institutionnels. Le but est de prévenir tout détournement de la recherche en sciences biologiques sans compromettre les retombées positives, conformément aux articles et aux normes de la Convention sur les armes biologiques et à toxines, et au service de la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

1. Les normes éthiques

Les scientifiques* devraient respecter la vie humaine et les principes d'éthique sociale dans leur domaine. Il leur incombe la responsabilité spéciale d'utiliser les sciences biologiques à des fins pacifiques et bénéfiques pour l'humanité pour promouvoir une culture de conduite responsable dans le domaine et éviter tout détournement de la science à des fins malveillantes, y compris la dégradation de l'environnement.

2. Les lois et les normes

Les scientifiques devraient connaître et respecter les lois et règlements en vigueur dans leur pays, les instruments juridiques internationaux et les normes en matière de recherche biologique, y compris celles qui ont trait à l'interdiction des armes chimiques. Les scientifiques et leurs organisations professionnelles sont encouragés à contribuer à la création, à l'approfondissement et au renforcement de la législation en la matière.

3. Un comportement responsable dans le domaine de la recherche

Les scientifiques devraient promouvoir l'intégrité scientifique et s'efforcer de prévenir tout mauvais comportement dans le domaine de la recherche. Ils devraient

* Dans le présent document, on entend par « scientifique » tout praticien travaillant dans un domaine faisant intervenir les sciences biologiques, y compris le financement, l'éducation, la formation, la recherche et le développement (dans les secteurs public et privé), la planification de projets, la gestion, la diffusion et le contrôle.

être conscients des multiples applications des sciences biologiques, y compris leur utilisation potentielle pour l'élaboration d'armes biologiques. Des mesures devraient être prises pour prévenir le détournement et les effets négatifs des produits, données, expertises et équipements biologiques.

4. Le respect des participants à la recherche

Les scientifiques ont la responsabilité de protéger le bien-être des participants à la recherche – humains ou non – et de mener leur recherche conformément aux normes éthiques les plus strictes et dans le plus grand respect des sujets de ladite recherche.

5. La gestion des processus de recherche

Les scientifiques devraient identifier et gérer les risques potentiels lorsqu'ils cherchent à bénéficier des avantages de la recherche et des processus biologiques. Ils devraient prendre en compte les questions de biosécurité à toutes les étapes de la recherche scientifique. Les chercheurs et institutions scientifiques devraient mettre en place des mécanismes de contrôle et des règles opérationnelles pour prévenir, atténuer et remédier aux risques et créer une culture de la sécurité.

6. L'éducation et la formation

Les scientifiques, de même que leurs associations professionnelles dans les secteurs privé et universitaire, devraient œuvrer au maintien d'une communauté scientifique disposant de l'éducation et de la formation nécessaires et d'une bonne connaissance des lois, règlements, obligations internationales et normes dans leur domaine. La formation du personnel à tous les niveaux devrait tenir compte des contributions d'experts dans différents domaines, y compris les sciences humaines et sociales, afin que chacun comprenne mieux les implications de la recherche biologique. Les scientifiques devraient bénéficier de formations régulières en matière d'éthique.

7. La diffusion des conclusions de recherche

Les scientifiques devraient être conscients des risques en matière de biosécurité qui pourraient découler d'une utilisation malveillante intentionnelle de leur recherche. Les scientifiques et les revues devraient trouver l'équilibre entre les retombées positives et négatives de la diffusion des conclusions de leur recherche. Ils devraient communiquer le plus possible sur les aspects positifs de leur recherche tout en minimisant les risques que sa publication pourrait engendrer.

8. Le dialogue public sur la science et la technologie

Les scientifiques et leurs organisations devraient œuvrer activement à ce que le public comprenne et s'intéresse aux sciences et technologies biologiques, y compris leurs avantages et leurs risques potentiels. Ils devraient diffuser des éléments factuels au sujet de leur science et prendre en compte les préoccupations, les incertitudes et les confusions de chacun pour préserver la confiance du public. Les

scientifiques devraient également défendre les applications pacifiques et éthiques des sciences biologiques et œuvrer de concert pour prévenir le détournement des connaissances, outils et technologies biologiques.

9. Le rôle des institutions

Les institutions scientifiques, y compris les organes de recherche, de financement et de réglementation, devraient être conscientes du potentiel de détournement de la recherche en sciences biologiques et faire en sorte que l'expertise, l'équipement et les installations en la matière ne soient à aucun moment utilisés à des fins illicites, préjudiciables ou malveillantes. Ils devraient mettre en place des mécanismes et processus adaptés pour observer, évaluer et atténuer les éventuels risques et vulnérabilités inhérents aux activités scientifiques et à leur diffusion, et se doter d'un système de formation des scientifiques.

10. La coopération internationale

Les scientifiques et leurs institutions sont encouragés à coopérer sur la scène internationale pour que les innovations dans le domaine des sciences biologiques et leurs applications répondent à des finalités pacifiques. Ils devraient créer des occasions d'apprendre et d'échanger dans le but de partager les bonnes pratiques en matière de biosécurité. Ils sont encouragés à jouer un rôle actif pour fournir une expertise et une assistance pertinentes en réponse aux menaces potentielles liées à la biosécurité.

Les Directives de biosécurité de Tianjin pour l'élaboration de Codes de conduite à l'intention des scientifiques mettent l'accent sur la prévention du détournement intentionnel de la recherche en sciences biologiques, conformément aux articles et aux normes de la Convention sur les armes chimiques, bien que la prévention des retombées négatives accidentelles soit tout aussi importante, et y soit intimement liée. En reprenant à leur compte et en mettant en œuvre des éléments des Directives de biosécurité de Tianjin pour l'élaboration de Codes de conduite à l'intention des scientifiques, les institutions, les organisations professionnelles et tous les scientifiques peuvent renforcer la biosécurité et éviter tout risque de détournement ou de retombées négatives.